

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Violences à l'encontre des femmes (France) > **Partis (France) - Violences sexistes et sexuelles : encore un effort, la (...)**

L'actu | Féminisme - Gauche(s)

Partis (France) - Violences sexistes et sexuelles : encore un effort, la gauche !

vendredi 28 février 2025, par [SARAFIAN Lucas](#) (Date de rédaction antérieure : 28 février 2025).

Au moins dans les programmes, le PS, le PCF, LFI et les Écologistes ont bien entamé leur marche féministe. Mais d'importants progrès restent à faire dans le domaine des violences sexistes et sexuelles.

Sommaire

- [Le rôle des mouvements féminis](#)
- [Quelle prévention ?](#)

Comme si la révolution *#MeToo* n'avait pas complètement eu lieu. En quelques années, pourtant, les alertes se sont enchaînées. Denis Baupin, Taha Bouhafs, Éric Coquerel, [Adrien Quatennens](#), [Julien Bayou](#) : les partis de gauche ont été ébranlés par de nombreuses affaires de violences sexistes et sexuelles (VSS). Mais l'électrochoc que beaucoup de féministes et militants attendaient n'est jamais vraiment arrivé. « *Il y a eu des progrès, des petits pas. Il faut maintenant faire de la politique à grandes enjambées* », lance Pascale Martin, la députée insoumise qui n'a eu de cesse de pointer la réaction insuffisante de son propre mouvement sur la question [après l'affaire Quatennens](#).



Pourtant, les partis de gauche ont fait de la lutte contre les VSS, et plus généralement de l'égalité femmes-hommes, une réelle composante de leurs programmes politiques. « *Au niveau programmatique, il n'y a pas de problème. Les thématiques féministes sont à l'agenda. Ce qui est plus compliqué, c'est de faire accepter les changements qu'on veut en interne, de mettre en œuvre la déconstruction des rapports de domination* », affirme Mélissa Camara, membre du bureau exécutif des Écologistes et en troisième position sur [la liste portée par Marie Toussaint pour les européennes](#). Dans toutes les composantes de la gauche, on additionne les propositions pour tenter de s'aligner sur les demandes des associations.

Au Parti socialiste (PS), la dernière convention, nommée « Le temps des femmes », émet des propositions, comme la mobilisation de 2,6 milliards d'euros pour la lutte contre les VSS, la suspension automatique de l'autorité parentale pour le conjoint reconnu coupable de violences intrafamiliales, ou l'ouverture d'un lieu d'accueil spécialisé 24 heures sur 24 dans chaque département. Quant à La France insoumise (LFI), elle plaide pour la création d'un haut-commissariat

à la lutte contre les VSS, l'allocation d'un milliard d'euros consacrés à cette question ou une formation obligatoire de tous les professionnels concernés, dans la santé, la police, la justice, l'école et les services sociaux.

[Du côté des Écologistes](#), on demande l'application de l'obligation légale de formation de trois heures par an sur l'égalité fille-garçon, le respect de la mise en œuvre d'une « *éducation inclusive aux sexualités* » dans les établissements scolaires et un plan d'investissement d'un milliard d'euros annuel. Au sein du Parti communiste (PCF), on propose, en plus du milliard d'euros, la création d'un ministère des Droits des femmes de plein exercice, qui disposera d'un budget dédié aux VSS, ou la réquisition par les parquets d'une peine d'inéligibilité contre les élus convaincus de violences sexistes et sexuelles.

Le rôle des mouvements féministes

Dans les mots, les partis ont donc bien entamé leur marche féministe. « *Aujourd'hui, on se donne les moyens pour parler réellement des violences faites aux femmes et imposer cette question à l'ordre du jour. Ce qui n'était pas le cas avant #MeToo et l'affaire Baupin* », assure Hélène Bidard, membre de la direction du PCF. « *On intègre la question des VSS dans nos projets beaucoup plus qu'avant, mais pas encore suffisamment. On ne se pose pas systématiquement la question des conséquences sur l'égalité femmes-hommes de toutes nos propositions* », avance l'ancienne secrétaire nationale du PS à l'égalité femmes-hommes Cécilia Gondard.

Les féministes de tous les partis de gauche interrogées notent des avancées après des années de rapports de force menés en interne. Ces militantes ont été, comme les associations, motrices dans ce changement. « *Ce sont elles qui font bouger les lignes, ce sont elles qui se préoccupent vraiment du sujet* », soutient l'élue socialiste de Paris Gabrielle Siry-Houari. « *Toutes les batailles culturelles et législatives ont été permises grâce au mouvement féministe*, défend Charlotte Minvielle, coresponsable de la commission féminisme des Écologistes. « *On s'est mises à l'écoute des associations et on a porté les combats au sein du parti.* » Pour la députée LFI Sarah Legrain, « *les partis, et notre mouvement en particulier, se nourrissent des mobilisations qui traversent la société. Les mouvements féministes ont irrigué nos réflexions* ».

« *Les différents #MeToo, et notamment en politique, ont créé un momentum. On a eu les moyens de faire pression pour que ça bouge dans les partis*, raconte Cécilia Gondard. « *On a remonté par exemple un réseau féministe au sein du PS, on a présenté au dernier congrès un courant féministe [la contribution 'Pour Christine et pour toutes les autres', nldr].* » Dans le même temps, une génération d'élues a pu accéder à des postes à responsabilité. Les écologistes Mélanie Vogel et Marie-Charlotte Garin ont emboîté le pas à Sandrine Rousseau, à Clémentine Autain et à Elsa Faucillon, qui ont pris une importance médiatique inédite ces dernières années.

Mais tout n'est pas gagné. « *Nous avons acquis des victoires mais on se sent toujours très seule quand on pointe un dysfonctionnement. On ne considère pas encore le coût que représente le fait d'être une femme en politique. On assiste à un backlash masculiniste, un camp réactionnaire misogynne se constitue, y compris dans nos rangs* », estime [Raphaëlle Rémy-Leleu](#), conseillère de Paris et membre de la commission féminisme des Écologistes.

Sur le papier, les partis de gauche se sont préoccupés des signalements de violences sexistes et sexuelles en interne. En 2016, dans la foulée de l'affaire Denis Baupin, les écologistes sont les premiers à mettre en place une cellule d'écoute. Un an plus tard, le PS vote pour instaurer sa propre cellule. Au PCF, la cellule « tolérance zéro » a été créée au début de l'année 2018 et a été [confrontée à des affaires de violences sexuelles en 2018 et 2019](#). La même année, LFI lance le

comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles. Depuis, ces dispositifs ont beaucoup évolué. Et les partis tâtonnent encore pour trouver le plus juste des protocoles. Certaines cellules recueillent la parole de la victime et assurent le contradictoire avec l'agresseur soupçonné, d'autres non. Certains partis séparent l'écoute de l'enquête, d'autres ne le font pas.

Les femmes qui ont fait émerger ces instances s'en félicitent. Mais elles admettent que tout n'est pas parfait. « *Tous les partis de gauche sont encore en apprentissage* », certifie Gabrielle Siry-Houari. « *Cela ne fait que quelques années que ces dispositifs existent, c'est une goutte d'eau en termes de temporalité. Il y a forcément des perspectives d'amélioration. Nous sommes dans une période complexe parce que la société est en pleine transformation et la justice française est défaillante*, développe Shirley Wirden, chargée de la cellule contre les VSS au sein du PCF. *L'existence de ces cellules, c'est en soi une avancée. Même s'il faut encore travailler pour les légitimer dans nos partis.* »

Quelle prévention ?

Par ailleurs, deux boucles de discussion informelle existent. L'une entre les personnes chargées de ces organes dans les partis de gauche, l'autre entre celles qui investissent les sujets féministes dans les organisations. « *On échange au moment des grandes mobilisations, on partage nos difficultés, on discute de nos positionnements programmatiques. Une sororité s'est mise en place* », confirme Charlotte Minvielle.

« *En quelques années, la seule chose qui a vraiment été mise en place, ce sont les formations et les campagnes de sensibilisation. Tous ces dispositifs de lutte contre les VSS ont été transformés : on ne cesse de les revoir car ça ne marche pas. Aujourd'hui encore, les partis font toujours face aux mêmes problèmes. Ils ne font pas preuve de suffisamment de volonté politique : ils essaient de traiter ces cas dans le secret de leurs petites cuisines pour que ça ne se sache pas et pour ne pas être pénalisés électoralement* », juge Vanessa Jérôme, politiste à l'université Simon-Fraser à Vancouver.

Comment organiser un dispositif de prévention sans se substituer à la justice, si inefficace dans les cas de VSS ? Comment assurer l'indépendance de tels outils dans une organisation politique ? Comment mettre en place un processus de transparence protégeant les victimes tout en respectant le principe de la défense ? Partout, les mêmes questionnements. Et personne n'a encore trouvé de réponse satisfaisante. Le fiasco de la gestion de l'affaire Julien Bayou en est la preuve.

À l'automne 2022, la cellule d'enquête des Écologistes s'était autosaisie, à la suite d'un mail d'Anaïs Leleux, militante et ex-compagne du député de Paris, avant de clore ses investigations le 1^{er} février 2023. « *Les conditions pour l'application du protocole n'ont pas pu être trouvées et l'audition initiale, point de départ de l'investigation, n'a pas pu avoir lieu* », avait alors déclaré le parti. Dans la foulée, un audit a néanmoins été commandé au cabinet Aequality pour qu'il émette des préconisations. Fin mars 2024, l'exécutif du parti a tranché pour faire appel à une « enquête externe » menée par un cabinet spécialiste des VSS. Depuis, le député, aujourd'hui [visé par une plainte pour « abus de faiblesse » et « harcèlement moral »](#), a pris lui-même l'initiative de démissionner de son parti. [1]

« *Les cellules VSS sont toujours défaillantes. Les féministes et les victimes ont le sentiment de ne pas être écoutées par les partis de gauche*, souligne Amy Bah, présidente de #NousToutes à Lille. *Le sujet n'est pas pris au sérieux et ces mauvaises gestions en interne décrédibilisent le discours que les partis peuvent porter.* » Nombreuses sont les militantes à avoir claqué la porte d'un parti. « *Au moment de l'affaire Adrien Quatennens, on a été beaucoup de militantes à refuser d'aller tracter.*

Beaucoup d'autres sont parties à cette période », affirme une ex-militante insoumise qui, au moment de cette affaire, avait écrit une lettre dans laquelle elle dénonçait un mouvement qui n'était « plus en cohérence avec les idées qu'il porte et les actes qu'il pose ».

L'exemplarité est donc loin d'être acquise. Fiona Texeire, enseignante en science politique et cofondatrice de [l'Observatoire des violences sexuelles et sexistes en politique](#), se souvient de cette [tribune](#), publiée en novembre 2021 dans *Le Monde*, qu'elle a écrite pour demander aux partis politiques d'écarter « *les auteurs de violences sexuelles et sexistes de [leurs] rangs et de faire preuve d'exemplarité dans les désignations* ». Le texte est notamment signé par Karima Delli (Les Écologistes), Danièle Obono (LFI) et Laurence Rossignol (PS).

« Dans la foulée, les partis de gauche s'y engagent. Mais, depuis, certains ont fait exactement le contraire. Le cas d'Adrien Quatennens en est la preuve. Les dirigeants de LFI ont repris le même argumentaire de communication qu'on entend partout : la minimisation des comportements et la contextualisation le plus possible des événements. Une fois que la condamnation est arrivée, on nous a expliqué qu'on devait tout oublier car la 'gauche serait pour la réhabilitation'. Quel signal ça envoie ? » interroge Fiona Texeire.

« Une sorte d'omerta perdue. Les partis sont forcés d'évoquer ce sujet quand ils sont concernés par des affaires, mais ils ne règlent pas les problèmes : il y a des mises à l'écart qui ne sont pas spontanées mais surviennent sous la pression des féministes, considère Vanessa Jérôme. On est loin du monde idéal où les directions des partis excluraient, désinvestiraient ou interdiraient de mandat les individus accusés de violences sexistes et sexuelles. » Du chemin reste à parcourir.

Lucas Sarafian

P.-S.

• Regards. 28 février 2025 :
<https://regards.fr/violences-sexistes-et-sexuelles-encore-un-effort-la-gauche/>

Notes

[1] Le cabinet Pisan a présenté en octobre 2024 ses préconisations qui vont plutôt dans le sens de la défense de Julien Bayou. Les Écologistes ont alors publié un [communiqué](#) dans le mois en reprenant les travaux du cabinet. « *Sans que la souffrance de certaines personnes ayant été entendues ne puisse être remise en question, il ressort de l'enquête interne diligentée par le cabinet Pisan que les faits rapportés reposent sur des déclarations auxquelles Julien Bayou a été en mesure d'apporter des éléments de contradiction documentés, est-il écrit dans le texte du bureau exécutif des écolos. L'enquête interne n'a pas permis de déterminer si des faits contraires aux règles de droit ou aux textes internes, ou de nature à caractériser le délit d'abstention d'assistance à personne en danger reproché à l'association Les Écologistes, ont été commis.* » La plainte pour harcèlement moral et abus de faiblesse déposée par Anaïs Leleux a été classée sans suite par le parquet de Paris le 30 janvier pour « absence d'infraction ». Dans un [communiqué](#) publié le 22 février, le bureau exécutif des Écologistes dit regretter « *que cette affaire, amplifiée par sa médiatisation, ait pu occasionner des souffrances et eu des conséquences négatives sur la vie de Julien Bayou* », et affirme entendre « *la souffrance de toutes les personnes concernées*

d'une manière ou d'une autre par cette affaire, ainsi que celle de leurs proches ». « Cette longue séquence nous a et devra nous guider dans l'amélioration de nos pratiques politiques ; nous engagerons un débat en interne sur les enseignements à en tirer », promettent les Verts.